

**LA FAMILLE
D'IRUMBERRY
DE SALABERRY**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649123421

La famille d'Irumberry de Salaberry by Pierre Georges Roy

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

PIERRE GEORGES ROY

**LA FAMILLE
D'IRUMBERRY
DE SALABERRY**

R888fsa

LA FAMILLE
D'IRUMBERRY DE SALABERRY

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

Tant que Châteauguay ne
sera pas effacé de la carte du
Canada, le nom de Salaberry y
sera associé.

AUBERT DE GASPÉ



40910
25/7/06

LEVIS

—
1905

LA MAISON D'IRUMBERRY DE SALABERRY

“ La maison d'Irumberry, d'origine royale, tire son nom d'un château seigneurial situé au pays de Cize, non loin de Saint-Jean-Pied-de-Port, et compte parmi les plus distinguées de l'ancienne chevalerie du royaume de Navarre. Elle est branche cadette de l'illustre famille vicomtale de Sault, issue elle-même en ligne directe et masculine des rois de Navarre et des ducs et comtes de Gascogne, qui a vu ses rameaux s'étendre en Gascogne, en Béarn, en Labourd et en Navarre, et y occuper dans la haute noblesse un rang considérable en rapport avec son extraction. ” (1)

La maison d'Irumberry se subdivisa, pendant plusieurs générations, en deux branches. Le dernier représentant de la branche cadette est décédé en 1871; celle d'Irumberry de Salaberry est donc seule subsistante.

Les d'Irumberry de Salaberry rendirent d'éminents services aux rois de Navarre, et ceux-ci, à maintes reprises, les reconnurent par des lettres patentes conservées aux archives des Basses-Pyrénées, de Pamplune et de Simancas.

La filiation de la maison de Salaberry commence

(1) J.-B.-E. de Jaurgain, *Nobiliaire du Béarn*, t. I, p. 176.

à Pierre d'Irumberry, seigneur d'Irumberry de Salaberry, qui vivait en 1467. Il était domicilié à Saint-Jean-Pied-de-Port, au royaume de Navarre.

Jean d'Irumberry de Salaberry, qualifié fils aîné, était seigneur d'Irumberry et de Salaberry au pays de Cissa. Il épousa, le 19 janvier 1467, Léonore de Sans-Perre, sœur de dom Raymond de Sans-Perre.

Jean d'Irumberry de Salaberry, fils aîné et seigneur propriétaire d'Irumberry et de Salaberry, dans la vallée de Cissa, fut déclaré héritier de son père, à condition qu'il donnerait la moitié du revenu de ses biens à Pierre de Salaberry, son frère, et à ses trois sœurs. Il fut déchargé de sa quote-part des sommes accordées au roi de Navarre par les Trois Etats du dit pays pour les années 1526, 1527, 1528, 1529 et 1530, suivant un arrêt contradictoire rendu à l'audience de la chancellerie tenue au lieu de Lassarbau en Béarn le 2 août 1533 entre lui et les syndics et habitants de la paroisse de Bussanuritz, au pays de Cissa. Il épousa, par contrat du 22 septembre 1505, Clara de Larramende, du lieu de Suxie, dans la terre d'Ostabares.

Pierre d'Irumberry fut nommé par Charles IX maître de camp de sa garde. Brantôme le cite comme " un des braves capitaines d'aucunes retraites de guerre. "

Jean-Jules de Salaberry entra au service en 1562. Il fut page au service du prince de Béarn, depuis roi de Navarre, ensuite roi de France, sous le nom de Henri IV.

Charles-Antoine de Salaberry fut capitaine d'infanterie dans le régiment de Navarre. Il épousa, en 1613, Philippe-Hermine, fille aînée de Philippe d'Armontgorry et de Julie de Carmanet.

Charles-Simon de Salaberry fut nommé conseiller en la Cour Souveraine d'Arche par lettres patentes du duc de Mantoue, souverain de cette principauté, données à Mantoue le 22 juin 1658. Il est aussi qualifié bailli d'épée et perceveur des rentes des pavillons de la souveraineté d'Arche. Il fut appelé aux états généraux de Navarre pour le service du Roi, comme étant du corps de la noblesse de ce pays. Il fut l'ancêtre des Salaberry du Canada.

Vincent de Salaberry de Benneville, second fils de Charles-Simon de Salaberry, fut capitaine de vaisseau du Roi, puis chef d'escadre le 27 mars 1723, ensuite lieutenant-général des armées navales, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur de Château-Portien, et enfin vice-amiral de France. Il mourut en 1739.

Louis-Charles-Vincent de Salaberry, aliter l'abbé de Salaberry, fut conseiller clerc en la Grande Chambre en 1736 et conseiller d'État en 1758. Il mourut en 1761. (1)

Joseph-Charles de Salaberry de Benneville, frère de l'abbé de Salaberry, fut d'abord capitaine de cavalerie au régiment de LaMotte-Houdencourt en 1734, puis lieutenant-colonel de celui de la Rochefoucault, et chevalier de l'Ordre du Roi.

Louis-Charles de Salaberry fut reçu de minorité de l'ordre de Malte au grand prieuré de France en vertu d'un bref de la cour de Rome du 27 février 1706.

(1) Il avait beaucoup d'amitié pour Michel de Salaberry, le premier Salaberry qui vint au Canada. Plusieurs fois il mit sa haute influence à sa disposition. Il entretint un commerce de lettres très suivi avec son parent. La famille de Salaberry conserve précieusement plusieurs des lettres de l'abbé de Salaberry.

Il fut plus tard capitaine au régiment de Piedmont, et ministre du roi de France dans les cercles de l'Empire.

A l'avènement de Henri IV au trône de France, plusieurs familles de Béarn et des pays basques allèrent se fixer dans les provinces du centre. De ce nombre fut une branche de la famille de Salaberry.

Charles de Salaberry eut pour parrain le duc de Mantoue. Il fut bailli d'épée de la souveraineté d'Arche et fut appelé en 1692 et en 1704, aux états de la noblesse du royaume de Navarre. En 1691, il avait été fait maître des comptes, charge créée au mois de décembre de l'année précédente. Il fut nommé président de cette chambre par lettres du 20 octobre 1710.

Son fils, Charles-François de Salaberry, chevalier, seigneur de Mareuil et autres lieux, fut conseiller au Grand Conseil en 1717, et ensuite président de la Chambre des Comptes où il fut reçu le 22 juin 1739. Il mourut le 2 juillet 1750.

Charles-Victoire-François, fils de Charles-François de Salaberry, fut pourvu à l'âge de seize ans et demi, par lettres données à Versailles le 14 février 1750, de l'office de président de la Chambre des Comptes en survivance. Il exerça cette charge à la mort de son père. Il avait fixé sa résidence à Fossé, dans les environs de Blois. Il fut victime de la Révolution. Arrêté à Blois, en juillet 1793, il fut envoyé au tribunal révolutionnaire de Paris. Malgré les démarches faites par les députations des communes voisines de Fossé, où M. de Salaberry était aimé comme un père, il se vit condamné à mort le 1er avril 1794. Dans son ouvrage *Lois du pays* (volume deuxième, page 88,) le regretté Faucher de Saint-Maurice donne des détails intéressants sur l'arrestation et le procès

de M. de Salaberry. Celui-ci, pour ne pas compromettre son géolier, refusa de s'évader de la prison où il était détenu. (1)

Le comte Charles-Marie de Salaberry, fils de Charles-Victoire-François, né en 1766, combattit avec les royalistes du Maine, et commanda une compagnie de cavalerie. Sous le Consulat et l'Empire, le comte de Salaberry, ardent royaliste, se tint éloigné des affaires publiques. Sous la Restauration, il fut élu, à plusieurs reprises, pour représenter Blois à la Chambre des députés. Après la révolution de 1830, M. de Salaberry se retira dans son château de Fossé, où il s'occupa à des travaux littéraires. Il mourut le 7 janvier 1847, dans des sentiments très chrétiens. Il avait publié une trentaine d'ouvrages dont les plus connus sont : *Voyage à Constantinople, en Italie et aux Iles de l'Archipel*; *Lord Wiseby*; *Savinien Rivets*; *Histoire de l'empire ottoman*; *Essais sur la Valachie et la Moldavie*; *Etudes littéraires pour servir à l'histoire de Blois et du Blésois*, etc, etc. (2) Il avait épousé, en 1796, une demoiselle de la Porte, fille d'un ancien intendant du Roussillon et de Lorraine.

Son fils, Louis-François-Georges-Erard d'Irum-

(1) M. de Salaberry eut de fréquentes relations avec les Salaberry du Canada. Le 9 janvier 1787, il était parrain, par procuration, de Charlotte-Hermine-Louise-Catherine, fille de l'honorable Ignace-Michel-Louis-Antoine de Salaberry et de Françoise-Catherine Hertel. Il fut représenté à ce baptême par l'honorable Joseph-Gasparid Chaussegros de Léry, membre du Conseil du Roi. Il lui avait donné procuration en son hôtel, rue du faubourg Saint-Honoré, à Paris, le 3 mai 1785, devant les notaires Giret et Rameau.

(2) En 1900, son petit-fils, le comte de Salaberry, a publié ses *Souvenirs politiques sur la Restauration*. 2

berry, comte de Salaberry, épousa mademoiselle de Saint-Luc, fille du comte de Saint-Luc, préfet de Loir-et-Cher.

Louis-Anne-Marie - Henry - Hubert d'Irumberry, comte de Salaberry, fils du précédent, fut maire de Fossé pendant plusieurs années. Il fut fait chevalier des ordres de Pie IX et de Saint-Grégoire-le-Grand. Le comte de Salaberry est décédé au château de Fossé le 15 octobre 1904, dans sa soixante-dixième année.

Neuf enfants lui survivent : le comte Bernard d'Irumberry de Salaberry, le vicomte Jean d'Irumberry de Salaberry, le vicomte Antoine d'Irumberry de Salaberry, madame Hermine d'Irumberry de Salaberry, Religieuse Auxiliatrice, madame Auguste de Gargau, la comtesse Guyon de Moutlivault, la comtesse Berthen de Pommery, la comtesse Guilhem de Pothuau, et mademoiselle Victoire d'Irumberry de Salaberry.

